MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# Coronavirus

**Précautions à prendre pour les personnels et les élèves revenant des zones à risque** (liste à jour sur le site du gouvernement) pendant les 14 jours suivant le retour :

- **Surveiller sa température** deux fois par jour
- **Éviter toute sortie non indispensable**

- **Surveiller l'apparition de symptômes d'infection respiratoire** (toux, difficultés à respirer, fièvre ou sensation de fièvre)

- **Porter un masque chirurgical** face à une autre personne et pour sortir

- **Se laver les mains très régulièrement ou utiliser une solution hydro-alcoolique**

**Les élèves et les personnels ne doivent pas aller à l'école, au collège ou au lycée pendant les 14 jours qui suivent leur retour**

**Personnels et parents maintenus à domicile* bénéficient d'un arrêt de travail et d'indemnités journalières sans délai de carence jusqu'à 20 jours**

* sur justificatif fourni à l'agence régionale de santé

**En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer :**

- **Contacter rapidement le SAMU centre 15** en signalant le voyage

- **Éviter tout contact avec son entourage et conserver un masque**

- **Ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital**

**Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse demande actuellement à ses établissements de reporter tout voyage scolaire dans les zones où circule le virus (liste à jour sur le site du gouvernement).**

**Numéro vert (0 800 130 000) de 24 h/24 7J/7 pour les questions non médicales**

**Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/info-coronavirus**